

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1848.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission des naturalisations,
par M. DESTRIVEAUX.

I.

Demande du sieur Thomas HOMBURG.

MESSIEURS,

Par pétition datée de 1842, le sieur Homburg, sergent au 2^{me} régiment de chasseurs à pied, né à Rotterdam (Pays-Bas), le 1^{er} juin 1808, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est entré au service des Pays-Bas en 1824 et dans celui de la Belgique en 1830. Il a été décoré de l'Ordre de Léopold par arrêté royal du 18 août 1836.

Les renseignements obtenus lui sont favorables.

Le Rapporteur,

P.-J. DESTRIVEAUX.

Le Président,

J. MAERTENS.

II.

Demande du sieur Jean-Salomon INTRAU.

MESSIEURS,

Par pétition du 20 mars 1842, le sieur Intrau, musicien-gagiste au 5^{me} régiment de ligne, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Stotternheim (Saxe), le 23 mai 1795. Il a quitté, par congé, le service prussien le 20 juin 1831 et est entré la même année dans celui de Belgique.

Les renseignements obtenus lui sont favorables.

Le Rapporteur,

P.-J. DESTRIVEAUX.

Le Président,

J. MAERTENS.

III.

Demande du sieur Charles-Théodore LEICHSSENRING.

MESSIEURS,

Par requête du 7 août 1842, le sieur Leichssenring, musicien-gagiste au 7^{me} régiment de ligne, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Leipsig (Saxe), le 7 janvier 1816. Il est au service de Belgique depuis 1836.

Les renseignements obtenus lui sont favorables.

Le Rapporteur,

P.-J. DESTRIVEAUX.

Le Président,

J. MAERTENS.

IV.

Demande du sieur Henri-Antoine HANISCH.

MESSIEURS,

Par pétition du 26 janvier 1847, le sieur Hanisch, chef de musique du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Bruxelles, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Mugeln (Saxe), le 3 novembre 1809. Il est entré au service de la Belgique le 13 décembre 1835. En 1843, il a épousé une femme belge, dont il a plusieurs enfants.

Tous les renseignements sont favorables.

Le Rapporteur,

P.-J. DESTRIVEAUX.

Le Président,

J. MAERTENS.